

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE

DIRECTION CENTRALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

DIRECTION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE DU CENTRE

MISE EN DEMEURE N°02

Groupement Bidai Bouchentouf Fils et Gerco Générales ,sise au siège social rue Benaicha Ahmed N°59 local 01 Ghriss/ Mascara, titulaire du contrat **n° 24/2024 du 23/07/2024**, relatif à l'étude d'adaptation et réalisation des blocs vie à Beni Messous /Alger, et compte tenu de :

- non-respect des engagements contractuels ;
- Manque des moyens nécessaires sur chantier.

Le groupement d'entreprise est mise en demeure, dans un délai de huit (08) jours pour respecter les engagements contractuels, Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la Direction des Projets d'Infrastructure du Centre, procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.